

## Avis de vacance

**Poste** : Chargé(e) de Mission développement des publics et œuvres peu diffusées (poste en CDI)

**Catégorie** : 2

**Cotation RIFSEEP** : D2

**Cadre Fonction publique** : A

**Direction / Service** : Direction de la création, des territoires et des publics / Service de la diffusion culturelle

Le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) est un établissement public à caractère administratif, placé sous l'autorité du Ministère de la culture et de la communication, dont les missions sont le soutien à l'économie du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia, et le maintien de la diversité et du renouvellement de la création et de la diffusion des œuvres.

Le service de la diffusion culturelle est organisé autour de deux pôles d'activité :

Le département de l'éducation artistique, en charge des actions en milieu scolaire. Elles sont menées en coopération avec le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, des exploitants de salles, des collectivités territoriales et des associations de coordination.

Le département du développement des publics prend en charge :

- le soutien aux associations de promotion et de diffusion du cinéma et travaillant auprès des publics éloignés de la culture.
- les actions menées en région et fédérées dans le cadre de dispositifs nationaux tels que " Passeurs d'images ", des cinés, la vie ! " Le Mois du documentaire ", ou " La fête du cinéma d'animation "
- la diffusion du catalogue " Images de la culture "
- la réglementation du secteur non commercial

### Missions

Sous l'autorité de la chef du département, développent des publics :

Il (elle) assure le suivi des associations et des manifestations nationales en vue de promouvoir les œuvres peu diffusées : court-métrage, cinéma d'animation et cinéma expérimental.

Il (elle) gère le développement de projets et dispositifs liés à la diffusion des films auprès de publics éloignés de la culture (handicap, solidarité, hôpital...).

Il (elle) rédige et assure le suivi des marchés publics pour ses dispositifs.

## **Activités**

### **Participation à la valorisation des œuvres peu diffusées (court métrage, animation, cinéma expérimental)**

- Propose une stratégie pour la diffusion culturelle des œuvres peu diffusées : court métrage, cinéma d'animation, cinéma expérimental
- Évalue les actions menées
- Suit les manifestations nationales en lien avec les associations qui les organisent (Fête du court - métrage, Fête du cinéma d'animation...).
- Participe à la rédaction de l'étude sur la diffusion et la production du court métrage (partie diffusion), en lien avec la Direction des études du CNC.

### **Instruit et suit les demandes de subvention d'associations**

- Analyse les dossiers de demande de subvention des associations œuvrant à la diffusion des films peu diffusés (Agence du court métrage, AFCA ...) ou travaillant en direction des publics en difficulté d'accès à la culture (handicap, solidarité, hôpital...)
- Reçoit, avec le Chef de service ou le Directeur et/ou la Chef de département, les porteurs de projets
- Rédige les documents nécessaires à la gestion administrative des subventions (notes budgétaires, conventions, décisions...).
- Procède aux engagements et aux paiements des aides accordées
- Conseille et oriente les associations

### **Participe à l'initiation et au développement de projets liés à la diffusion des films auprès de publics en difficulté**

- Initie, suit et développe des projets dans le cadre des politiques interministérielles (handicap, solidarité, hôpital...) ou des dispositifs propres au CNC (Cinéma solidaire...)
- Participe au groupe « Vivre ensemble »
- Participe aux comités de pilotage et/ou de sélections des projets
- Évalue les actions menées
- Conseille les partenaires
- Participe à la rédaction de guides (handicap...)
- Participe à la valorisation des actions du CNC (mise à jour du site internet du CNC, lettre d'information...)

## **Compétences requises**

### **Savoir**

- Intérêt pour la démocratisation culturelle
- Connaissance des publics visés
- Connaissance des nouveaux outils de communication
- Connaissance des autres institutions (Ministères...)
- Logiciels bureautiques (Word, Excel ...)
- Connaissance des procédures des marchés publics

### **Savoir-faire opérationnel**

- Excellente expression écrite et orale
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Intérêt pour les nouvelles technologies
- Intérêt pour les publics
- Gestion de projet
- Analyse financière (projets associatifs)

### **Savoir-faire relationnel**

- Aisance relationnelle
- Esprit d'équipe
- Ouverture d'esprit
- Autonomie
- Rigueur
- Capacité à informer

### **Etudes exigées (sanctionnées)**

Bac+3 minimum (ou équivalent reconnu)

Il est précisé que le recrutement ne pourra avoir lieu que si le (la) candidat(e) retenue(e) remplit effectivement les conditions administratives et de diplôme.

### **Vacance à pourvoir**

- Mobilité interne d'un agent titulaire de catégorie A ou contractuel de catégorie 2
- Affectation ou détachement au CNC d'un agent titulaire de catégorie A
- Promotion d'un agent contractuel de catégorie 3
- Recrutement externe (CDI)

### **Salaire de départ (hors détachement et mobilité interne)**

- De 27 540 € à 33 990 € bruts annuels (défini statutairement selon l'expérience professionnelle)

### **Candidature – CV + lettre de motivation (par la voie hiérarchique pour les agents internes)**

- soit par courriel à : Nicolas Chaumette – Chef du département Mobilité et Valorisation des Compétences : [recrutement@cnc.fr](mailto:recrutement@cnc.fr)

- soit par courrier à : CNC / Service des ressources humaines / Cellule recrutement – 12 rue de Lübeck – 75016 Paris

**Renseignements complémentaires obtenus auprès de :** Isabelle GERARD-PIGEAUD, chef du département développement des publics : [isabelle.gerard-pigeaud@cnc.fr](mailto:isabelle.gerard-pigeaud@cnc.fr)

### **Date limite de dépôt : 9 juin 2017**

Fait à Paris le 6 avril 2017

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations, le CNC, en accord avec la politique du Ministère de la Culture et de la Communication, s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations.*